

## **COMMUNIQUÉ**

### **Permis de construction et de rénovation : Senneterre connaît une année exceptionnelle**

**Senneterre, le 12 janvier 2021** – Senneterre aura connu une année exceptionnelle au niveau des permis émis pour la construction et la rénovation de bâtiments. La valeur totale des permis émis en 2020 est de 15 M\$ comparativement à 2,7 M\$ en 2019. « *Le permis émis au Centre de services scolaire de l'Or-et-des-Bois vient quelque peu grossir cette donnée, mais nonobstant celui-ci, c'est une année exceptionnelle pour Senneterre* », a mentionné le directeur général de la municipalité, M. Patrick Rodrigue.

Pour le maire M. Jean-Maurice Matte, la pandémie aura eu cet effet où les gens ont effectué beaucoup de rénovation et concrétisé des projets personnels. « *Quelques commerces ont réalisé des projets d'envergure, ce qui s'ajoute au bilan fort positif de la dernière année. C'est une belle revitalisation de notre milieu qui est en train de se produire.* » Il a ajouté : « *La stabilité observée au niveau forestier et les projets de développement en cours sont d'excellents stimulants pour l'économie et sécurisants pour les investisseurs.* »

Senneterre est un carrefour industriel et touristique important, possédant un grand territoire prisé pour la chasse et la pêche, où les opportunités de développement économique sont bien présentes. On sent la population en support à leurs commerçants et très tournée vers l'achat local. Certains commerces rayonnent même au niveau régional et n'hésitent pas à investir pour desservir une population extralocale.

Pour poursuivre le travail des dernières années et ainsi pourvoir au besoin de main-d'œuvre actuel et à venir, il est primordial de s'attaquer à la question de l'habitation. Ainsi, la construction de résidences unifamiliales devra s'accélérer et la pénurie de chambres et de logements devra diminuer. Le conseil en a d'ailleurs fait une priorité d'action en 2021.

Enfin, l'émission de bons d'achat du Regroupement commercial aura connu une hausse significative de 60 % en décembre 2020 comparativement à décembre 2019. Ces bons d'achat, obligatoirement et uniquement utilisés dans les commerces de Senneterre, servent à stimuler l'achat local et à donner un coup de pouce aux commerces de proximité. Il s'en est distribué tout près de 30 000 \$ au cours du dernier mois.

— 30 —

Source : Jean-Maurice Matte  
Maire  
Ville de Senneterre  
Tél. : 819 737-2296, poste 210  
Cell. : 819 856-5863  
[jmmatte@ville.senneterre.qc.ca](mailto:jmmatte@ville.senneterre.qc.ca)